

École élémentaire publique Jean Gautier à Sacy-le-Grand (Oise)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Séance ordinaire du vendredi 23 juin 2022 (durée : 1h)

Sous la présidence de

Madame Mélanie TETU, directrice et professeur des écoles du CM2,

Etaient présents :

- Madame le maire de la commune de Sacy-le-Grand, Madame PERRAS-JUPIN

- Les représentantes des parents d'élèves élus :

Mesdames MIRRE, TREVISAN, HERMANDESSE, CANN, LARSONNIER, PENNETEAU, DA NOBREGA, CALLAC, CROCHU

- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires :

Mesdames CAPOULADE (GS-CP), MABILLOTTE (CP-CE1), MARQUES DE MELO (CE1-CE2), SIEGFRIED (MS-GS)
Monsieur LAMAND et Madame TOCUT (enseignants pour la rentrée 2023)

Étaient excusées :

- Madame PECQUEUX (*Inspectrice de l'Education nationale chargée de la circonscription de Clermont*)

- Madame POGY (*membre du RASED*)

- Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, *chargée des affaires scolaires*, Madame VREVEN-PETIT

- Les représentantes des parents d'élèves élus :

Mesdames LAURET, GIMENEZ, AKABLI

- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires :

Mesdames CARRARA (PS-MS), PATHENAY (CE2-CM1), CHEVALLIER (décharge CM2)

Ordre du jour

Avant d'oublier sur chaque partie, je tiens à remercier l'équipe municipale de nous suivre dans nos différents projets et pour les subventions allouées.

Je remercie aussi l'équipe de parents qui nous a suivi dans nos différents projets cette année.

1) Bilan des projets éducatifs de l'année 2022-2023

- Séjour au Futuroscope : lundi 5 et mardi 6 juin . Très belle expérience pour les élèves à partir du CP.
- Olympiades des villages : mardi 30 mai
- Sortie au zoo : classes de PS, MS-GS, GS-CP jeudi 22 juin
- Sortie vélo : Annulation à cause de la météo (prévoir 2 dates l'année prochaine)
- Les spectacles à la Manekine :

Rites pour les CM2 et les CE2 CM1

La métamorphose pour les GS-CP, CP-CE1 , CE1-CE2

- Projet vélo pour les classes à partir du CP-CE1 : il est dommage que certains élèves ne mettent pas le casque en dehors de l'école. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans sous peine d'amende.

Rappel : Ne pas circuler sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à le faire à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

- Projet jardinage : PS ont planté divers choses dans les jardinières installées par la mairie.
- Découverte des instruments : CP/CE1, CE1/CE2 par l'école de musique

- Récompenses des classes pour le projet écomobilité
- Visite du conseil départemental et course d'orientation au bois Brulé près du plan d'eau du Canada : vendredi 9 juin
- Projet avec l'association des marais en histoire, finalisation du projet avec visite dans le vieux Sacy + les marais lundi 26 juin
- Intervention sur la puberté le jeudi 15 juin pour les CM2 avec l'infirmière scolaire et planning familial
- Fête de l'école : vendredi 30 juin
- Présentation d'une pièce de théâtre : classe de CE2 CM1 le long voyage du pingouin vers la jungle 4 juillet

2) Rentrée en PS: visite des locaux et fonctionnement de l'école

Les familles ont été reçues individuellement pour finaliser les inscriptions des enfants.

Une réunion d'informations aura lieu le lundi 3 juillet à 18h.

3) Liaison CM2/6^{ème}

Les CM2 ont visité le collège le jeudi 25 mai. Nous remercions la mairie d'avoir financé le transport en bus.

Les dossiers d'inscription ont été distribués aux familles et les inscriptions ont eu lieu au collège de Liancourt le samedi 17 juin. Une porte ouverte a eu lieu aussi un vendredi soir.

Mme TETU s'est rendue au collège pour une réunion de liaison avec le collège le mardi 19 juin.

4) LSU et carnet de suivi des apprentissages

Les maîtresses renseignent le livret scolaire unique numérique et le carnet de suivi. Ils seront diffusés aux familles en fin d'année scolaire.

Pour les élémentaires, ils seront disponibles sur Educonnect et seront à signer électroniquement.

Pour les maternelles, ils seront diffusés via la messagerie de l'ENT et un mot sera à signer par les responsables légaux.

5) Effectifs, répartitions, équipe enseignante pour la rentrée 2023

Effectifs à ce jour :

PS =25 MS-GS= 21-2 =23 GS-CP= 17-6=23 CP-CE1=11-11=22

CE1-CE2= 8-16=24 CE2- CM1= 5-19=24 CM2=20 161 élèves

Effectifs en date du 20/06/22 :

PS=16 MS= 25 GS=19 CP= 21 CE1= 16 CE2= 19 CM1= 21 CM2=19

PS-MS	Emilie CARRARA	+ ¼ temps
MS	Alexandra TOCUT	
GS-CP	Marie CAPOULADE	
CP-CE1	Stéphanie MARQUES DE MELO	
CE1-CE2	Romain LAMAND	
CE2-CM1	Anna PATHENAY	
CM1-CM2	Mélanie TETU	+ 1/3 temps une journée par semaine + une autre par mois ?

Répartitions pour la rentrée 2023 à ce jour :

2 élèves en radiation provisoire , 2 élèves radiation définitive soit 156 (154 élèves)

2 élèves orientation (152 élèves)

PS-MS= 16-5=21 MS= 20 GS-CP= 19-2=21 CP-CE1 = 19-4= 23 CE1-CE2=12-12= 24

CE2-CM1= 7-16= 23 CM1-CM2= 5-19=23

10 élèves avec des heures d'aide humaine.

Les listes de fournitures scolaires seront mises sur l'ENT en fin d'année scolaire. Elle est basée sur les recommandations du ministère de l'éducation nationale.

Les répartitions des élèves dans les classes seront affichées fin août avant la rentrée.

Nous vous rappelons que la répartition des élèves dans les classes est un travail d'équipe très fastidieux. Aucun changement de classe ne sera possible. Nous essayons de faire au mieux avec les particularités des enfants.

6) Projet d'école 2022-2025 :

L'objet du projet d'école est de répondre aux besoins particuliers des élèves, dans le respect des objectifs nationaux et des instructions officielles définies dans les circulaires de la rentrée (ministérielle, académique et départementale). Il s'inscrit en cohérence avec le projet académique.

Il définit donc des priorités et est élaboré par l'équipe pédagogique. Il est ensuite validé par les autorités académiques.

Axe valeur	Axe équité	Axe apprentissage
Former de futurs citoyens responsables	Favoriser la réussite de tous les élèves dans le cadre des apprentissages fondamentaux.	Travailler en équipe pour assurer la continuité des apprentissages.
Objectifs	Objectifs	Objectifs
Construire des parcours cohérents (santé, numérique, éducation routière, EPS)	-Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves - Développer et améliorer les capacités de communication -Faciliter l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers	- Développer des procédures et des outils efficaces pour résoudre des problèmes. -Enrichir le vocabulaire pour consolider l'expression orale et la dimension écrite du langage.
Stratégies	Stratégies	Stratégies
N°3 :Le cerveau, les écrans et l'enfant: tous responsables Objectif(s) Mettre le numérique au service des apprentissages. Construire un parcours cohérent mêlant la santé et le numérique. Sensibiliser et responsabiliser les familles à l'usage des écrans. Compétence(s) à travailler -Pratiquer une démarche d'investigation -Echanger, questionner, justifier , un point de vue - S'insérer dans le monde du numérique - Sécuriser l'environnement numérique - Protéger la santé, le bien-être et l'environnement.	N°6 : Une chance pour tous Objectif(s) Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des élèves Développer et améliorer les capacités de communication Faciliter l'inclusion des élèves à besoins particuliers Compétence(s) à travailler Organisation du travail personnel Coopérer et réaliser des projets. Responsabilité , sens de l'engagement et de l'initiative. Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres.	N°1 : Produire des écrits Objectif(s) Enrichir le vocabulaire pour consolider l'expression orale et la dimension écrite du langage. Compétence(s) à travailler : Enrichir le vocabulaire. Acquérir et développer la syntaxe. Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement.
		N°2 : Produire des écrits variés Objectif(s) Mettre en œuvre une démarche d'écriture de textes variés en s'appuyant sur ses connaissances grammaticales et orthographiques. Découvrir des textes de nature variée. Compétence(s) à travailler : -Ecrire des textes en commençant par s'approprier une démarche (lien avec la lecture, l'écriture, la

		maîtrise de la langue...) - Mettre en œuvre une démarche de planification des écrits : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d'abord guidée, puis autonome) ; - Acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc. ; - Mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue (affiches, cahiers de mots, ouvrages, etc.) - Analyser les natures des mots et des fonctions dans la phrase
		N°4 : Résolutions de problème Objectif(s) Développer des procédures et des outils efficaces pour résoudre des problèmes Compétence(s) à travailler Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux, les nombres entiers et le calcul. (cycle 3) Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs. (cycle 3) Résoudre des problèmes issus de situation de la vie quotidienne ou adaptés de jeux portant sur des grandeurs et leurs mesures.

7) Projets pour la rentrée 2023 :

- Le projet Nettoyons la nature aura lieu le 22 ou 29 septembre avec le soutien de la mairie.
- Piscine : pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1 - CM2
- Les photos scolaires auront lieu le mardi 26 septembre
- Spectacle à la Manekine à réserver
- Classe de neige : 18 au 23 mars 2024 accord du conseil d'école, sondage à réaliser en fin d'année 2023 sur les élèves de CM1 – CM2

8) Exercices liés au PPMS

Les exercices prévus ont tous été réalisés sans problème particulier.

9) Mairie

Budget : fonctionnement : (fournitures scolaires + bibliothèque) : **6 900 euros**

Investissement : **1 Vidéo Projecteur Interactif** : **4 620 euros**

1 ordinateur de direction : **920 euros**

1 jeu de cours + 1 boîte à livres : (à venir) : **1 500 euros**

Achat de capteurs de CO2 pour chaque classe : **900 euros**

Travaux : à la suite d'un signalement de sol dégradé à la cantine, une expertise a été réalisée avant toute intervention. Le sol est à changer par une entreprise spécialisée.

Non prévue au budget, cette opération de réhabilitation de sol, qui sera réalisée cet été à la cantine et dans la classe mitoyenne, coûte plus de **30 000 euros**.

Différents travaux sont réalisés tout au long de l'année.

Énergie : le coût de l'énergie explose. Le budget prévisionnel de la commune est déjà dépassé malgré une légère baisse des consommations enregistrée.

Cette situation est connue de tous y compris du syndicat d'électricité auquel adhère la commune, le SEZEO. Les efforts sont donc à maintenir en termes d'attention aux éclairages et chauffages. Des robinets thermostatiques vont être posés cet été à l'école.

La rénovation énergétique de l'école est positionnée en priorité des actions de la municipalité. Une pré étude a été réalisée. Un diagnostic suivra en novembre 2023 pour cibler les travaux à effectuer et lancer les demandes de subvention en lien et nécessaires, les coûts estimés étant trop élevés pour une prise en charge unique par les communes (les bureaux d'études sont par ailleurs débordés).

Algeco : le problème récurrent soulevé de la chaleur dans cet espace est connu. Les classes sont elles-mêmes très impactées par la chaleur, le bâtiment comme beaucoup d'école étant un bâtiment conçu, dans les années 70.

Une réflexion est en cours sur le devenir de cet équipement qui pour rappel a permis l'ouverture d'une classe en 2016 pour 170 enfants recensés en très peu de temps (annonce en mai pour un accueil en septembre).

Depuis cette location qui a un coût pour la commune a néanmoins permis de maintenir ces 7 classes.

A la rentrée le nombre d'élèves diminue et si cette situation perdure il peut être imaginé qu'une classe dans l'avenir soit de nouveau fermée.

Pour autant une piste est en cours d'exploration, pour le financement et la réalisation d'un équipement pérenne en remplacement (prévision si réalisation 2025/2026).

Subvention coopérative scolaire : 1 900 euros

Subvention spectacle ou sortie de Noël (2022 et 2023) : 1 600 euros

Location bassin piscine : 2 520 euros

Bus piscine : 2 296,80 euros

Coût total pris en charge par la commune : 4 816,80 euros

Conseil Municipal Enfants : dans le cadre de ce dispositif mis en place et accompagné par la municipalité, la commune offre un déplacement par bus chaque année pour se rendre dans un lieu où siège une instance démocratique.

Personnels mis à disposition de l'école par la commune : 1 éducateur sportif, 2 Faisant fonction ATSEM, 4 personnels cantine et d'entretien, 1 agent technique pour la sécurisation de la traversée école.

Cantine : Hausse très élevée des effectifs. Réorganisation du service à partir de septembre 2023 : renfort d'un agent pour animer le temps de repas (coût RH supplémentaire pour la commune).

Modification de horaires de l'école Jean Gautier **à partir de septembre 2023** :

- **8 h 30 – 11 h 30**
- **13 h 30 – 16 h 30**

Les horaires de l'école sont de la prérogative du Maire lorsque les circonstances l'imposent.

Les interlocuteurs de l'éducation nationale ont été informés ainsi que la communauté de commune des Pays d'Oise et d'Halatte et le conseil municipal.

Périscolaire : Cette année, intervention du maire auprès de la CCPOH pour répondre à une problématique recensée de manque de places en accueil périscolaire : solution apportée

Travaux sur bâtiment périscolaire : Réfection solin et pignon : **1 632 euros + 5 000 euros** pour l'évacuation de déchets présents dans la cour.

La séance est levée à 19h.

Fait à SACY-LE-GRAND, le 24 juin 2023.

La directrice de l'école

Mélanie TETU



Destinataires :

- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, *chargée de la circonscription de Clermont* ;
- Madame le maire de la commune de Sacy-le-Grand,
- Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, *chargée des affaires scolaires*,
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves élus ;
- Registre des comptes rendus des conseils des maîtres.